

Mémoire en réponse

Projet d'espace de Loisirs

Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (38)



Deux passages ont été réalisés dans le cadre du prédiagnostic écologique du projet d'espace de loisirs, le premier au début du mois d'avril et le second au mois de juin. Ces prospections n'ont pas fait l'objet de protocoles spécifiquement ciblés sur la recherche du Pélodyte ponctué, du Crapaud calamite, de l'Œdicnème criard et du Busard cendré. Néanmoins, une attention particulière a été portée à la détection des différents groupes faunistiques susceptibles de fréquenter la zone d'étude, notamment l'avifaune, les mammifères, les amphibiens et les reptiles.

Les périodes de prospection et les conditions rencontrées ont par ailleurs permis de rechercher d'éventuels indices de présence des espèces précitées. En particulier, lors du passage réalisé au début du mois d'avril, les conditions météorologiques étaient favorables à l'activité et à la détection des amphibiens.

Tableau 1 : Calendrier de l'étude du pré-diagnostic

Date	Intervenants	Conditions météorologiques	Groupes expertisés
13/04/2026	Claire COURTANT Emma CIOLAK	10°C, vent faible, pluie	Habitat/Flore Faune
30/06/2026	Annouchka DONDI	28°C, vent absent, ensoleillé	Faune

Comme indiqué dans le prédiagnostic écologique (en page 66), les prospections de terrain ont permis d'écarter la présence potentielle du Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et du Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) sur la zone d'étude. En effet, aucun habitat favorable à la reproduction de ces deux espèces n'a été identifié au sein du site, ni à proximité immédiate de celui-ci.

Dans ce contexte, il apparaît peu probable que ces espèces utilisent les formations buissonnantes présentes sur le site en tant qu'habitats terrestres ou comme éléments de transit vers des secteurs de reproduction. Cette conclusion est également confortée par la consultation du Plan local de conservation des plaines de Bièvre établi par la LPO : les secteurs identifiés comme favorables ou utilisables pour la reproduction de ces espèces sont relativement éloignés de la zone d'étude. Ces éléments convergent ainsi vers une probabilité de présence nul de ces deux espèces sur le site.

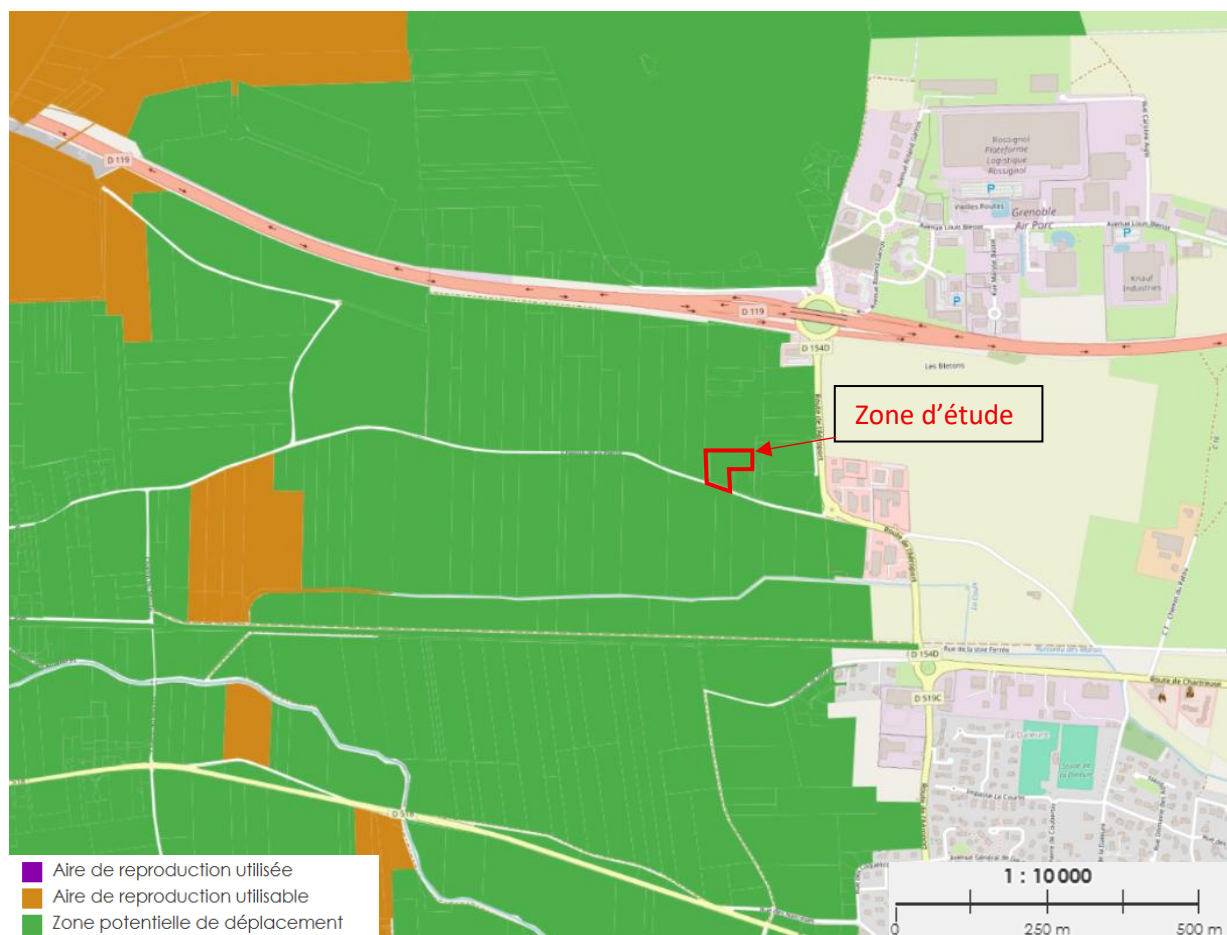


Figure 1 : Cartographie des secteurs favorables au Pélodyte ponctué (Source : Plan local de conservation plaines de Bièvres et du Liers, LPO)

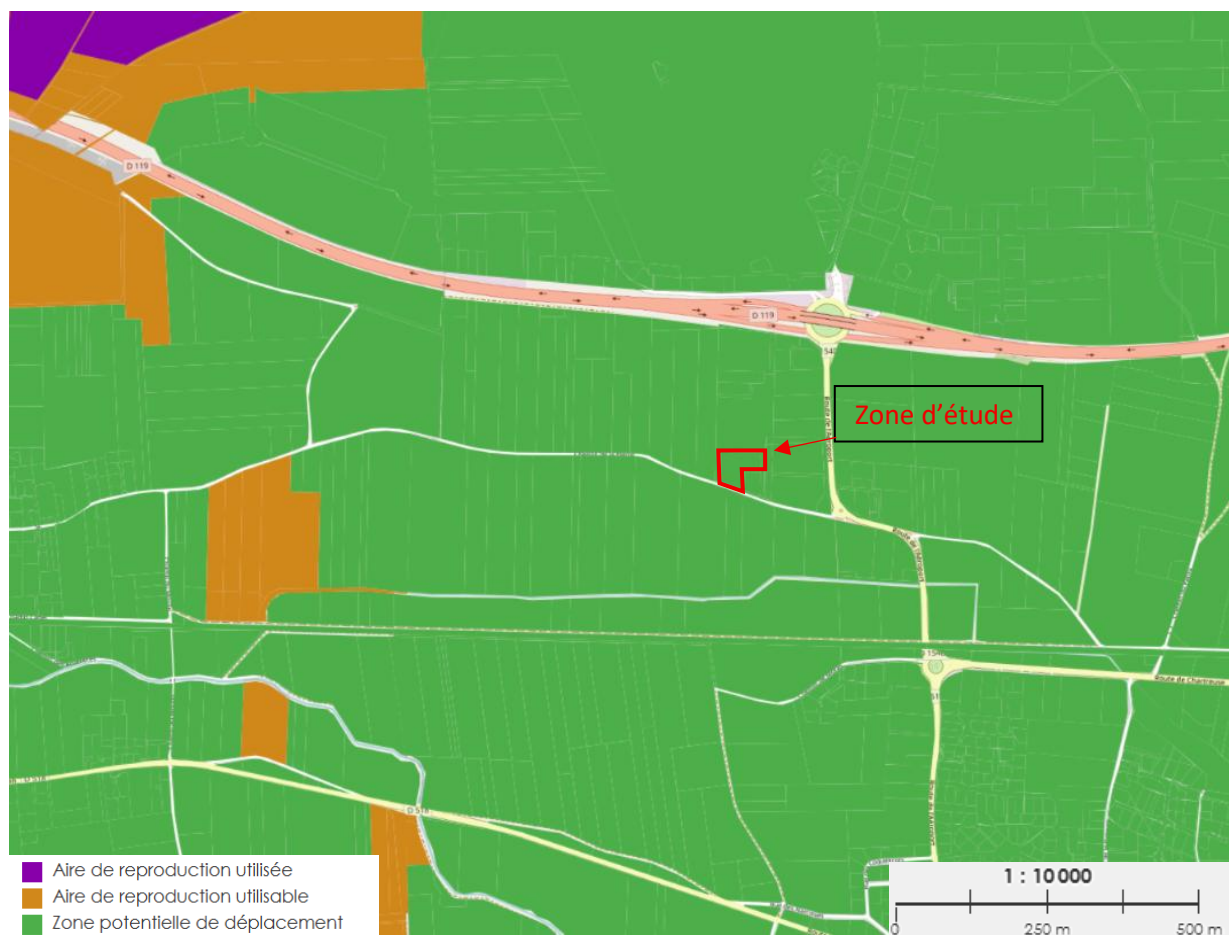


Figure 2 : Cartographie des secteurs favorables au Crapaud calamite (Source : Plan local de conservation plaines de Bièvres et du Liers, LPO)

Concernant l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) et le Busard cendré (*Circus pygargus*), les deux passages d'inventaire, réalisés respectivement en avril et en juin, correspondent à des périodes favorables à la détection de ces espèces en période de reproduction. Compte tenu de la superficie réduite de la zone d'étude et du temps consacré aux prospections, la présence d'individus reproducteurs aurait vraisemblablement pu être mise en évidence, notamment par l'observation de couples d'Œdicnèmes criards ou de déplacements réguliers de Busards cendrés entre les secteurs de nidification et les zones de chasse.

Or, aucun individu appartenant à ces deux espèces n'a été observé au cours des prospections. En conséquence, l'Œdicnème criard et le Busard cendré n'ont pas été retenus comme espèces potentiellement reproductrices au sein de la zone d'étude.

Cette analyse est également confortée par la consultation des cartographies interactives du Plan local de conservation des plaines de Bièvre et du Liers établi par la LPO. Celles-ci indiquent que la zone d'étude se situe en dehors des secteurs identifiés comme nécessaires au bon fonctionnement écologique des zones actuellement utilisées ou considérées comme utilisables par ces espèces.

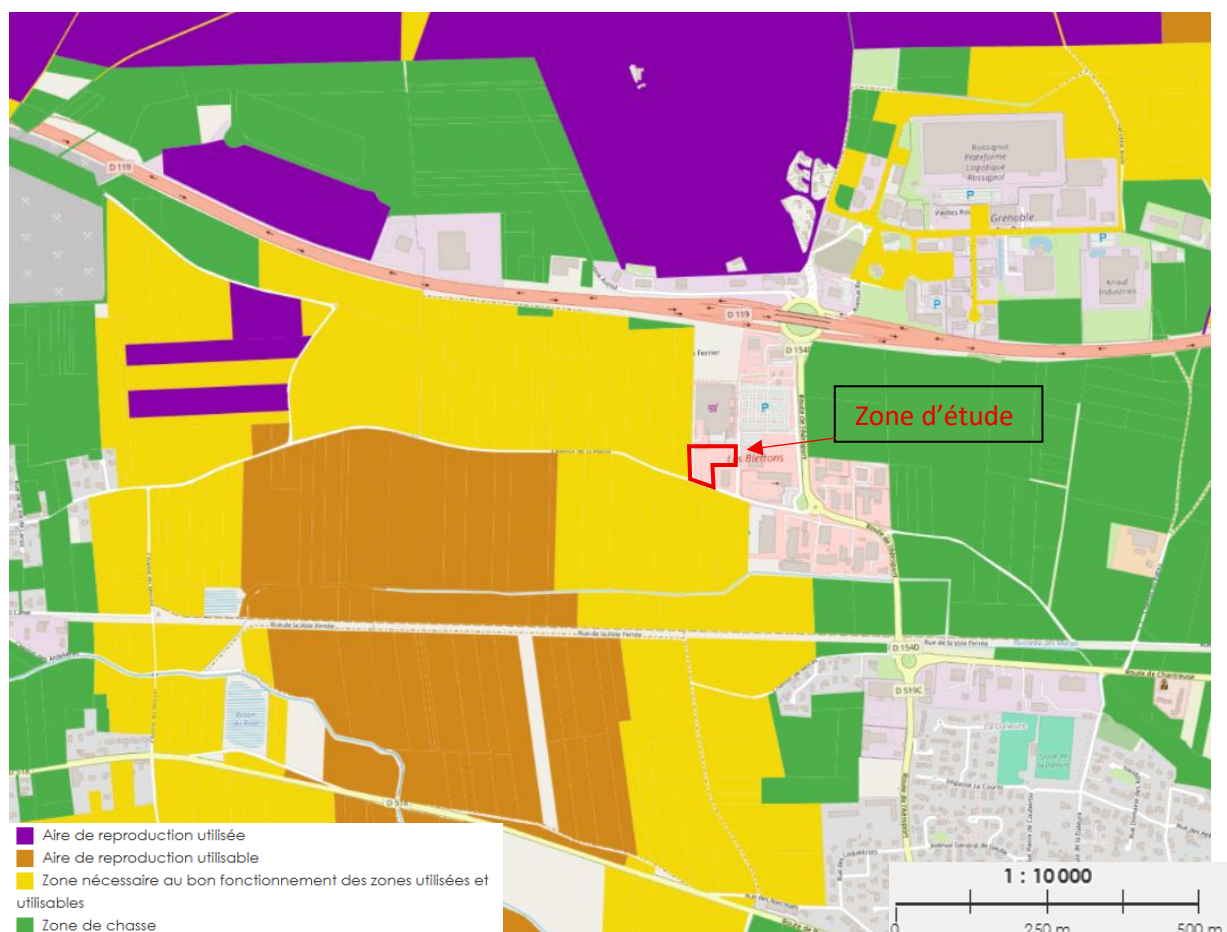


Figure 3 : Cartographie des secteurs favorables au Busard cendré (Source : Plan local de conservation plaines de Bièvres et du Liers, LPO)

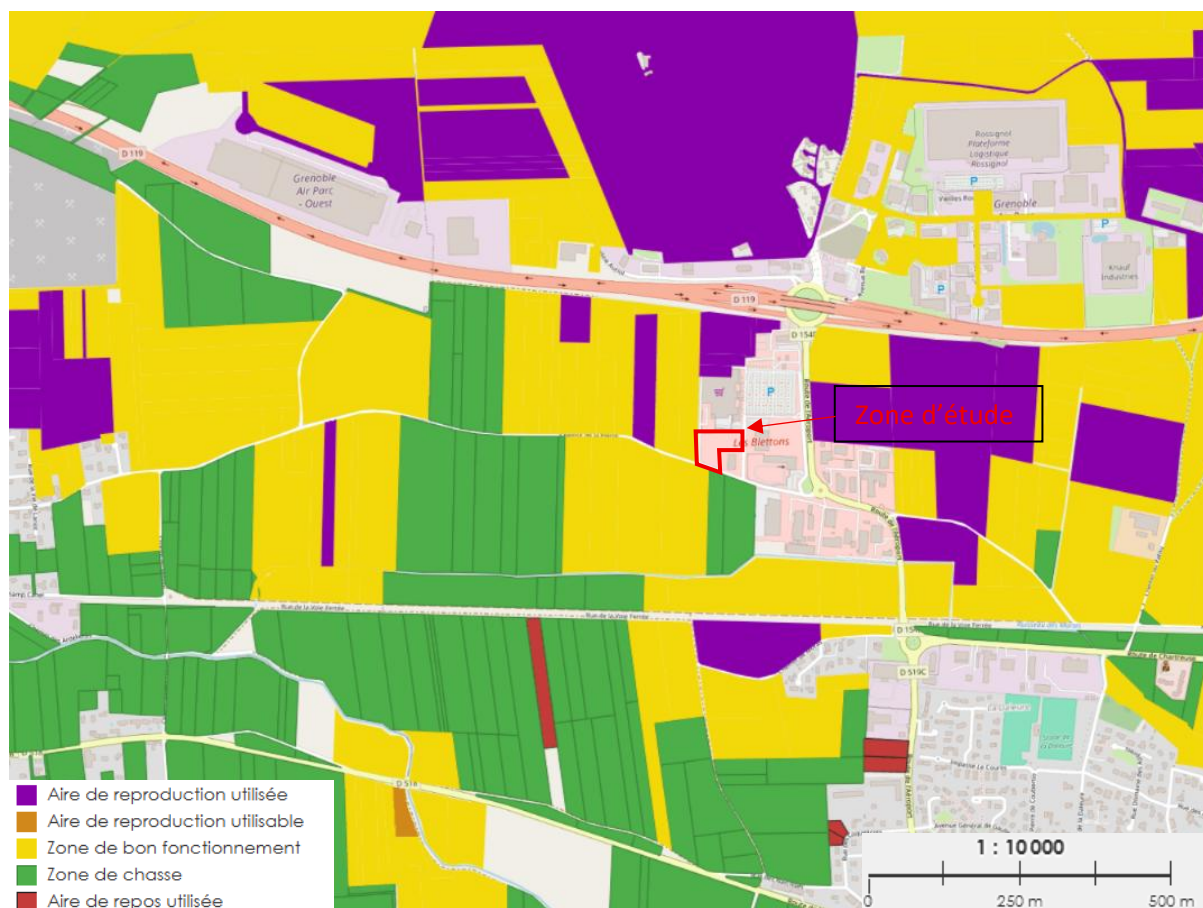


Figure 4 : Cartographie des secteurs favorables à l'œdicnème criard (Source : Plan local de conservation plaines de Bièvres et du Liers, LPO)

Le même constat peut être établi pour le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*), la zone d'étude étant située en dehors des secteurs identifiés comme favorables ou nécessaires au maintien de l'espèce dans le cadre du Plan local de conservation.

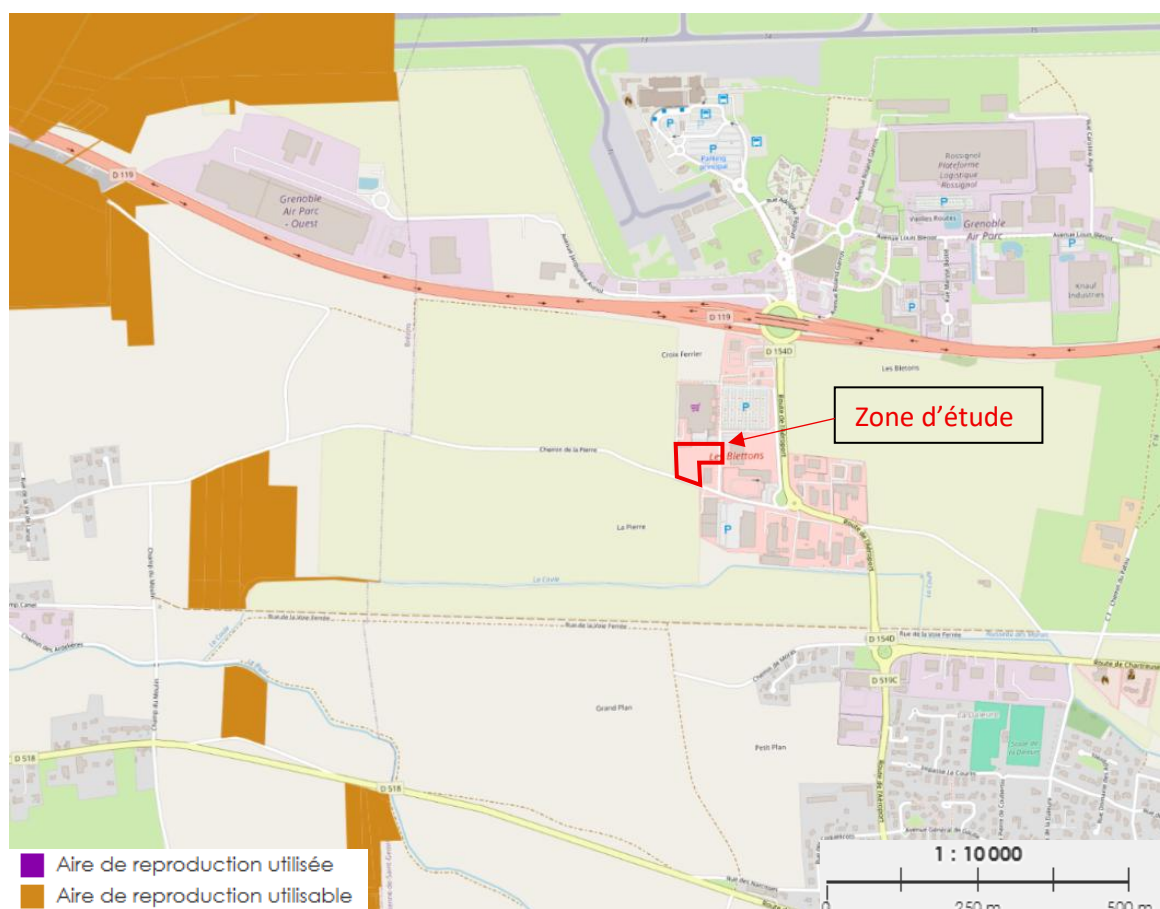


Figure 5 : Cartographie des secteurs favorables au Petit Gravelot (Source : Plan local de conservation plaines de Bièvres et du Liers, LPO)

En conclusion, les résultats des prospections de terrain, croisés avec les données disponibles dans le Plan local de conservation, n'ont pas permis de mettre en évidence la présence du Pélodyte ponctué, du Crapaud calamite, de l'Œdicnème criard, du Busard cendré et du Petit Gravelot au sein de la zone d'étude. Au regard des observations réalisées, des habitats présents et des données actuellement disponibles, aucun enjeu particulier n'a donc été retenu pour ces espèces à l'échelle du site.

Néanmoins, dans une démarche de précaution, le porteur de projet s'engage à prendre contact avec la LPO afin de recueillir, dans la mesure de leur disponibilité, d'éventuelles données techniques complémentaires concernant ces espèces et leur utilisation du secteur. Les informations ainsi obtenues seront prises en compte afin d'adapter en conséquence la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC).